



RCP : WTW France Département Sport et événement – Tour Hekla, 52 avenue du Général de Gaulle CS 10427 – 92800 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
-fr. ffrandonnee@wtwco.com - Contrat n° : 41789295M/0002

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)9 69 32 23 36 Contrat. n° 4000716162 /1

Notice d'information FR 020466

La Bassée, le 26 juin 2026

« Saint-Gilles-Croix-de-Vie »

Séjour de randonnées en étoile du 23 mai au 30 mai 2027 – 8 jours 7 nuitées

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'association Bassée en Balade, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FF Randonnée en cours de validité avec assurance IRA. Ouverture possible à d'autres licenciés FF Randonnée avec licence en cours de validité avec assurance IRA ou plus, ou d'un titulaire du " Pass-Découverte " dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 20 au minimum, 46 au maximum
Dates : du dimanche 23/05/2027 au dimanche 30/05/2027
Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage.



PROGRAMME :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée en Vendée. Nous y découvrirons le long de la Côte de Lumière, des rivages sablonneux (Saint-Jean-de-Monts), la Côte Sauvage de l'île d'Yeu, la Corniche Vendéenne de Sion-sur-l'Océan à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Noirmoutier en L'île et le passage du Gois. Enfin le bocage vendéen autour de Sallertaine et Apremont

Début du séjour après l'heure d'arrivée et fin de séjour après l'heure du petit déjeuner.
-Arrivée des participants prévue le 23/05/2027 vers 17h00

Bassée en Balade, Siège Social : Hôtel de Ville, place du général de Gaulle, 59480 La Bassée tél. +33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com, <http://benb.fr>

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

-Retour, le dimanche 30/05/2027 après le petit-déjeuner.

Pour les randonnées, il y aura **deux** groupes de marche **indépendants**. Le premier groupe sera encadré par Pierre-Yves et Gérard. Le deuxième groupe sera encadré par Dominique et Bernard. Circuits en boucle sans difficulté **pour une personne ayant une préparation physique correcte**.

➤ **Lundi 23/05/2027**

Matin

G1 Autour de Saint-Gilles-Croix-de-Vie : randonnée de 8 km. Circuit au départ de l'hôtel. Le long du Jaunay et sa dune. La grande plage. Pique nique sur la plage

G2 idem, randonnée réduite à 6,7 km, indice d'effort IBP 19

Les deux groupes marcheront ensemble et prendront leurs repas du midi au même endroit

Après-midi

G1 Corniche vendéenne : randonnée 8 km le long de la corniche. Déplacement en voiture jusque Sion sur l'Océan (6 km) et randonnée le long de la corniche Vendéenne jusqu'au logement. Récupération des véhicules à l'issue.

G2 idem, randonnée 7 km, indice IBP 19

➤ **Mardi 24/05/2026**

Matin

G1 Passage du Gois : randonnée de 12 km. Déplacement en voiture jusqu'au parking de l'office du tourisme (moulin de la plaine île de Noirmoutier à 50 km). Pique nique sur la plage

G2 : même site ; randonnée réduite à 10 km, indice IBP 26

Après midi :

G1 Déplacement en voiture jusqu'à Noirmoutier en L'Ile (14 km)/ Randonnée 9 km. La jetée Jacobsen, le bois de la chaise, ses villas et ses plages.

G2 : même site ; randonnée réduite à 7 km, indice IBP 21

:



Basséeen Balade, Siège Social : Hôtel de Ville, place du général de Gaulle, 59480 La Bassée tél. +33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com, <http://benb.fr>

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

➤ **Mercredi 25/05/2027**

G1 L'île d'Yeu et sa côte sauvage. Randonnée de 19 km. Déplacement en voiture jusqu'au port de Fromentine (35 km). Traversée en bateau (durée une demi-heure environ). Retour en fin d'après-midi.

G2 : même site ; randonnée réduite à 14 km, indice IBP 37

➤ **Jeudi 26/05/2027**

Matin

G1 : Apremont et son bocage. Randonnée de 10 km. Déplacement en voiture jusqu'à Apremont (20km). Pique nique sur place

G2 : même site : randonnée réduite à 9 km, indice IBP 30

Après midi

G1 : Déplacement en voiture jusqu'à Maché (5 km). Randonnée 5 km autour de Maché

G2 : idem indice IBP 19

➤ **Vendredi 27/05/2027**

Matin

G1 : Saint-Jean-de-Monts entre plage et forêts. Randonnée 12 km. Déplacement en voiture jusqu'à Saint-Jean-de-Monts (14km) ; Pique nique sur la plage

G2 : même site : randonnée réduite à 10 km, indice IBP 26

Après midi

G1 Marais de Sallertaine. Randonnée de 8 km. Déplacement en voiture (12 km)

➤ G2 : idem, indice IBP 21

➤ **Samedi 28/05/2027**

Matin

G1 La Baudriere autour de lac de Jaunay. Randonnée de 9 km. Déplacement en voiture (20 km). Pique nique

G2 : idem, indice IBP 29

Les deux groupes marcheront ensemble le dernier matin

Après midi libre

➤ **Dimanche 29/05/2027**

Basséeen Balade, Siège Social : Hôtel de Ville, place du général de Gaulle, 59480 La Bassée tél. +33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com, <http://benb.fr>

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Retour après petit déjeuner

HEBERGEMENT:

L'hébergement sera assuré du 23 mai à 17h00 au 30 mai matin à l'hôtel TERNELIA "Le vent du large".
1618 avenue notre dame 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie Téléphone : 04 50 68 65 27, pour sept nuits en pension complète. Pique nique tous les midis.

Distance La Bassée Saint Gilles-Croix-de-Vie : 680 km

Possibilité SNCF : Lille Europe –Nantes puis Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie. La gare est à 1 km de l'hôtel. S'assurer du co voiturage sur place.

ORGANISATION ET ENCADREMENT

L'organisation : Bassée en Balade, tél 07 81 89 63 68

Courriel : bassée.en.balade@gmail.com

Encadrement : G1 Pierre-Yves Brasset et Gérard Dupire ; G2 Dominique Cardon et Bernard Cruppe

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **640 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète.

Ce prix comprend

L'hébergement en chambre 2 lits simples (et linge de toilette fourni)

Changement de linge si posé à terre (mercredi)

La pension complète (boisson à table, vin & eau) du dîner (buffet) du 1er jour au petit déjeuner du jour de votre départ

Pique nique tous les midis

La traversée en bateau : aller et retour Fromentine-Ile d'Yeu (port Joinville)

Le ménage assuré en fin de séjour

L'immatriculation tourisme

Ne sont pas compris

Le voyage jusqu'à Saint Gilles-Croix-de-vie et les déplacements sur place en voiture.

Bassée en Balade recommande le covoiturage (organisé par les participants).

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS :

Le participant individuel à ce séjour, dans la mesure du possible, indiquera la personne avec laquelle il ou elle souhaite partager le logement.

Bassée en Balade, Siège Social : Hôtel de Ville, place du général de Gaulle, 59480 La Bassée tél. +33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com, <http://benb.fr>

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris –
Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z –SIRET : 303 588 164 00051

ATTENTION :

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du **Mardi 23 juin 2026 20 heures** par mail. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 200€ (chèque à l'ordre de Bassée en Balade) correspondant à 30% du prix du séjour.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise **au 25 juin 2026**. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin sous les 15 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

PAIEMENTS :

Acompte de 200 € à l'inscription. Date limite 30/07/2026

1^{er} acompte 220 € le 26/11/2026

Solde du séjour 220 € avant le 25/03/2027

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les contributions EIT et UEIT et la prime d'assurance souscrite seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Bassée en Balade.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Une liste des participants vous sera communiquée quelques jours après les inscriptions.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite entre l'inscription et le 23 avril 2027 : retenue de 30% du montant du séjour
- Annulation postérieure au 23 avril 2027 : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Un mois avant le séjour, des informations complémentaires seront envoyées par mail à chaque participant.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Bassée en Balade, Siège Social : Hôtel de Ville, place du général de Gaulle, 59480 La Bassée tél. +33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com, <http://benb.fr>

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour comprenant les contributions EIT et UEIT et la souscription de l'assurance interruption annulation

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné pour apprécier ce séjour. Un bon équipement - veste, pantalon, chaussures, bâtons, lunettes de soleil - permet d'affronter le soleil et éventuellement la pluie. **Le sac à dos** sera d'une taille permettant le transport de boisson, pique-nique et de vêtements nécessités par l'évolution des conditions climatiques au cours de la journée de randonnée.